Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20261022-131020265-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE	EXTRAIT DU REGISTRE
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN	DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE TREGOUREZ	DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°131020265

DATE DE CONVOCATION : ..... 8 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 13 octobre 2026 à 20h00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony Page.

DATE D'AFFICHAGE :	8 octobre 2026
Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de présents	13
Nombre de votants.	14

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :
William Mallégoll qui a donné procuration à Anthony Page
Florian Lelièvre, absent excusé,

Secrétaire élue : Marion Pasdeloup

OBJET : Pacte Finistère 2030 – V 1 – 2027 – validation des projets

Le Département a souhaité crée le Pacte avec comme principes fondateurs :

- relations basées sur la confiance
- Finistère : développer l'ensemble du territoire
- 2030 : vision claire sur le long terme

Afin que le département soit au service des communes et non l'inverse, le Conseil départemental a réformé ses modalités de financement :

- plus simple : fin des contrats de territoire + interlocuteur unique
- plus rapide : éviter les délais inutiles pour la réalisation des projets
- plus juste : répartition transparente et équitable
- plus cohérente : le principe est qu'il n'y a plus de dispositifs
-

Il se décompose en 3 volets (1 : petits projets des communes, 2 : gros projets « commune » +EPCI, 3 : très gros projets d'envergure départementale ou régionale)

-

C'est dans ce contexte que la commune souhaite se positionner sur 1 fiche projet investissement pour l'année 2027 pour le volet 1 : afin de finaliser le montage financier la commune souhaite déposer une demande de subvention pour **l'acquisition de structures de jeux pour la cour des maternelles et pour l'Espace Jean Bourhis.**

L'enveloppe budgétaire est estimée à 50 000 € HT soit 60 000 € TTC

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20261022-131020265-DE

La demande de subvention est à formuler sur la nouvelle plateforme e-demarches.finistère à l'instar de celle de l'Etat.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

-s'accorde sur la demande de subvention pour l'acquisition de structures de jeux pour la cour de l'école maternelle et de l'Espace Jean Bourhis dans le cadre du volet 1 de l'année 2027.

-donne mandat au Maire pour toute signature à intervenir.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétariat

Marion Pasdeloup

Le Maire,

Anthony Page

Transmis au représentant de l'Etat le : .....

Publié le : .....